

Annonce légale

DATE DE PARUTION 08-06-2022

RÉFÉRENCE 22EJ14742

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORMULAIRES-TYPES

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej14742/>



Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/04/2022, de la société **KETYS**, SARL au capital de 5.000 €, sise 2, avenue de Pontet, Résidence Pontet Lamartine -33600 PESSAC, (501 698 013 RCS BORDEAUX), il a été décidé la transformation de la société en SAS à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Capital : Ancienne mention : le capital social est fixé à 5.000 €. Il est divisé en 5.000 parts sociales de 1 €, numérotées de 1 à 5.000, entièrement souscrites et libérées. Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 5.000 €. Il est divisé en 5.000 actions ordinaires de 1 € de valeur nominale, souscrites en totalité, entièrement libérées et de même catégorie. Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée, Nouvelle mention : société par actions simplifiée, Administration : Ancienne mention : Gérants, Messieurs Jean-François SOULIE et Pascal SOUTIF. Nouvelle mention : Président, Monsieur Jean-François SOULIE ; Directeur Général, Monsieur Pascal SOUTIF. Admission aux assemblées : Tout associé sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions sont libres. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,